

## OFFRE SOCLE

La cotisation couvre l'ensemble des prestations suivantes :

- La **prévention des risques professionnels**, incluant un conseil renforcé et l'accompagnement des entreprises dans l'élaboration de leur DUERP et la conduite d'actions de prévention primaire.
- Le **suivi individuel de l'état de santé** de chaque salarié tout au long de son activité, à travers la mise en place de l'ensemble des suivis et visites médicales prévu par la réglementation.
- La **prévention de la désinsertion professionnelle** avec la mise en place et l'animation d'une cellule pour accompagner les salariés.

La cotisation est annuelle et non proratisable. Les acomptes de cotisation seront appelés suite à la déclaration annuelle de votre effectif.

Toute embauche en cours d'année donnera lieu à une cotisation.

Type de suivi	Tarif (HT)
Suivi individuel - SI	109,00 €
Suivi individuel adapté - SIA ( <i>travailleurs handicapés</i> )	109,00 €
Suivi individuel adapté - SIA	132,00 €
Suivi individuel renforcé - SIR	138,00 €
Suivi individuel - SI intervenants particuliers	93,00 €

## OFFRE DU SECTEUR PUBLIC

Type de suivi	Tarif (HT)
Suivi individuel - SI	109,00 €
Suivi individuel adapté - SIA ( <i>travailleurs handicapés</i> )	109,00 €
Suivi individuel adapté - SIA	132,00 €
Suivi individuel renforcé - SIR	138,00 €

## OFFRE COMPLÉMENTAIRE

En application du décret n°2022-653 du 25 avril 2022, nous vous proposons une offre complémentaire selon les modalités suivantes :

- Cette offre fait l'objet de conditions générales et d'une grille tarifaire spécifique.
- Ces services complémentaires ont pour fonction de répondre aux besoins supplémentaires des adhérents et ne sont donc mobilisés qu'à la demande de ces derniers.

	Tarif (HT)
Abonnement annuel à l'outil NOA	150,00 €
Prestations experts ( <i>ergonome, métrologue, toxicologue, HSE...</i> ) ( <i>journée</i> )	700,00 €
Prestations experts ( <i>ergonome, métrologue, toxicologue, HSE...</i> ) ( <i>demi-journée</i> )	350,00 €
Formations SST/PRAP	Voir « recueil des formations »

## OFFRE SPÉCIFIQUE

Cette offre permet aux travailleurs indépendants et auto-entrepreneurs de bénéficier d'un suivi de santé au travail.

	Tarif (HT)
Cotisation forfaitaire annuelle	150,00 €

## AUTRES TARIFS

	Tarif (HT)
Droit d'entrée par salarié	10,00 €
Absence à la visite médicale non excusée 48h au préalable	60,00 €
Absence à une formation non excusée trois semaines au préalable	Voir « convention de formation »
Déplacement du centre mobile ( <i>journee</i> )	182,00 €
Déplacement du centre mobile ( <i>demi-journee</i> )	110,00 €
Annulation de la réservation d'une journée du centre mobile moins d'une semaine avant la date prévue	122,00 €
Annulation de la réservation d'une demi-journée du centre mobile moins d'une semaine avant la date prévue	74,00 €
Insertion intervenant chez un particulier	93,00 €
Insertion intervenant dans une entreprise	98,00 €
Visite intérimaire SI/SIA	109,00 €
Visite intérimaire SIR	138,00 €
Visite intermittent du spectacle SI/SIA	109,00 €
Visite intermittent du spectacle SIR	138,00 €

Le Président  
**Alain CUISSE**